



HAL
open science

Théorie de l'esprit, rationalité et principe de charité

Anne Reboul, Jacques Moeschler

► **To cite this version:**

Anne Reboul, Jacques Moeschler. Théorie de l'esprit, rationalité et principe de charité : l'évaluation de la qualité des textes. Cahiers de linguistique française, 1998, 20, pp.209-227. halshs-00003803

HAL Id: halshs-00003803

<https://shs.hal.science/halshs-00003803>

Submitted on 3 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Théorie de l'esprit, rationalité et principe de charité **l'évaluation de la qualité des textes**

Anne Reboul, LORIA-CNRS (Nancy)

Jacques Moeschler, Département de Linguistique (Genève)

Abstract This paper wants to examine the problem of text evaluation in the frame of a new theoretical approach to discourse. In this pragmatic approach, discourse is not seen as a linguistic unit in itself with its own structure, but as a non-arbitrary sequence of utterances. It is claimed that the process of discourse interpretation does not necessitate any specific devices or principles, but that it relies on the same pragmatic principles which are used for utterance interpretation. In such an approach, the problem is not to produce evaluations of texts or discourse on the basis of their form, but rather to explain how such evaluations are produced. Hence, remedial strategies should aim at explaining to the pupils or students why their text fail (because it does not facilitate the interpretation process as it mismanages the flow of information), rather than restraining themselves to the form of the text.

1. Introduction *pragmatique du discours vs. ANALYSE DE DISCOURS*

Nous voudrions commencer par indiquer un certain nombre de différences majeures entre notre approche (désignée par le nom de *pragmatique du discours* ci-dessous) et les approches habituelles (rassemblées sous le terme générique d'*ANALYSE DE DISCOURS*¹). Nous donnerons une description plus détaillée de ce qu'est, selon nous, la pragmatique du discours dans les paragraphes suivants², avant de montrer qu'elle implique une approche radicalement différente des

¹ Nous écrivons ANALYSE DE DISCOURS en petites capitales, reprenant une convention introduite dans Reboul & Moeschler (1998). Nous ferons de même pour les termes qui relèvent de l'ANALYSE DE DISCOURS (COHERENCE, MEMOIRE DISCURSIVE, DISCOURS - au sens de l'ANALYSE DE DISCOURS, etc.)

² Pour une description complète, cf. Reboul & Moeschler (1998).

problèmes de l'évaluation des textes dans les derniers paragraphes de notre article.

La pragmatique du discours se distingue de l'ANALYSE DE DISCOURS sur les points suivants☐

- I. La pragmatique du discours **ne postule pas l'existence d'une unité spécifique**☐alors que l'ANALYSE DE DISCOURS **postule l'existence d'une unité spécifique**, le DISCOURS.
- II. La pragmatique du discours **n'est pas structuraliste**, elle ne s'intéresse pas à la structure du discours, alors que l'ANALYSE DE DISCOURS est **structuraliste**☐elle suppose qu'il y a une STRUCTURE spécifique au DISCOURS (ou des STRUCTURES spécifiques à différents TYPES DE DISCOURS) et que c'est sa tâche de la (ou les) découvrir³.
- III. La pragmatique du discours **n'est pas incrémentale**☐elle ne considère pas que chaque énoncé vient s'ajouter aux précédents pour constituer une structure☐elle s'appuie plutôt sur chaque nouvel énoncé pour construire une interprétation non incrémentale de l'ensemble du discours. L'ANALYSE DE DISCOURS **est incrémentale**.
- IV. La pragmatique du discours est, comme son nom l'indique, **pragmatique**☐plus précisément elle s'inscrit dans le cadre théorique de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1989). L'ANALYSE DE DISCOURS est **linguistique** (au sens large)☐elle ne dispose pas de stratégie pour intégrer à l'interprétation des discours des informations non linguistiques⁴.
- V. Le but de la pragmatique du discours est de montrer comment l'interlocuteur arrive (ou échoue) à récupérer l'intention du locuteur☐elle **s'appuie sur la stratégie de l'interprète** (cf. Dennett☐1990), c'est-à-dire sur la capacité humaine à attribuer à autrui des états mentaux (croyances, désirs, etc.). L'ANALYSE DE DISCOURS adopte un point de vue beaucoup plus

³ Cette différence, on le notera, découle immédiatement de la précédente.

⁴ En d'autres termes, là où la linguistique dit☐ «☐Tout est dans la langue☐», l'ANALYSE DE DISCOURS dit☐ «☐Tout est dans le discours☐».

searlien, selon lequel le langage est transparent en ce qui concerne les états mentaux du locuteur – en d'autres termes, la stricte analyse linguistique suffit et les intentions sont superfétatoires. L'ANALYSE DE DISCOURS **ne s'appuie pas sur la stratégie de l'interprète**.

VI. La pragmatique du discours est une théorie qui examine l'interprétation comme processus et, dans cette mesure, c'est une théorie **dynamique**. L'ANALYSE DE DISCOURS s'intéresse davantage à l'interprétation comme résultat et, dans cette mesure, est **statique**⁵.

Nous allons maintenant exposer plus en détail les bases de la pragmatique du discours.

2. Les bases de la pragmatique du discours

L'hypothèse de base de la pragmatique du discours, c'est que les mêmes processus s'appliquent pour l'interprétation du discours et pour l'interprétation de l'énoncé. Qui plus est, comme la pragmatique du discours s'inscrit dans le cadre théorique de la théorie de la pertinence, sa tâche est de montrer comment les notions dégagées par Sperber et Wilson s'appliquent au niveau du discours. Dans cette mesure, elle constitue une spécification, pour le discours, de la théorie de la pertinence.

Toutes les notions de la théorie de la pertinence valent aussi bien pour le discours que pour l'énoncé. Nous supposons que ces notions sont connues et nous nous contenterons ci-dessous d'un bref rappel. Le premier point, et peut-être le point le plus important, pour la théorie de la pertinence comme pour toute autre théorie pragmatique digne de ce nom, c'est la distinction entre *phrase* et *énoncé*. L'hypothèse de base sur ce point est que la phrase est sous-déterminée dans sa signification linguistique par rapport à l'intention du

⁵ Cette différence découle de la différence au point III – c'est parce qu'elle n'est pas incrémentale que la pragmatique du discours est dynamique et parce qu'elle est incrémentale que l'ANALYSE DE DISCOURS est statique.

locuteur⁶, cette sous-détermination ne se limitant pas aux déictiques et à la force illocutionnaire. Dans cette optique, si le processus d'interprétation linguistique a un rôle à jouer dans l'interprétation des énoncés, il n'en reste pas moins très insuffisant et se double d'un processus pragmatique. Dès lors, la linguistique et la pragmatique sont des disciplines distinctes mais complémentaires qui ont pour tâche d'étudier des processus radicalement différents.

La théorie de la pertinence s'inscrit explicitement dans une perspective cognitive, c'est-à-dire qu'elle suppose que les informations mises en jeu dans l'interprétation des énoncés intègrent aussi bien des informations données dans le discours que des informations non linguistiques. Ainsi, l'énoncé est interprété face à un contexte qui inclut des informations hétérogènes qui partagent un format commun : ce sont des représentations à forme propositionnelle. Le contexte n'est pas donné mais construit pour l'interprétation de chaque énoncé.

L'énoncé lui-même commence par être traité par le module d'interprétation linguistique qui en livre la forme logique. Cette forme logique peut être (rarement) *pleinement propositionnelle*⁷, ou (plus souvent) *moins que pleinement propositionnelle*⁸ et une des tâches de l'interprétation pragmatique est alors de la compléter. C'est une des originalités de la théorie de la pertinence d'avoir montré que la proposition exprimée par l'énoncé n'est - au-delà du problème des déictiques - pas livrée au terme de l'interprétation linguistique.

La proposition exprimée par l'énoncé est une des explicitations de l'énoncé. Ce n'est généralement pas la seule. Par exemple, l'assertion constituée par l'exemple (1) a pour forme propositionnelle la formule logique en (1') et pour explicitation (1'') :

⁶ En d'autres termes, la langue n'exprime pas de façon transparente les états mentaux du locuteur : on se rappellera que c'est un des points de différence entre la pragmatique du discours et l'ANALYSE DE DISCOURS (cf. §1., point V).

⁷ Elle est alors susceptible de recevoir une valeur de vérité.

⁸ Elle ne peut être évaluée du point de vue de sa vérité.

(1) Un chat a attrapé une souris.

(1') $P \equiv \exists x, \exists y, \exists e (\text{chat}(x) \wedge \text{souris}(y) \wedge \text{attraper}(x, y) \wedge \text{attraper}(e))$

(1'') Le locuteur croit que P.

Mais le locuteur d'un énoncé ne communique pas seulement des explicitations. Il communique aussi des implications. Alors que les explicitations (forme propositionnelle comprise) sont obtenues par enrichissement de la forme logique (attribution des référents, désambiguïsation, détermination de la classe aspectuelle, etc.), les implications ne correspondent pas à des enrichissements de la forme logique. Leur récupération passe par des processus inférentiels, démonstratifs ou non. On en a un exemple en (2) □

(2) A □ Voulez-vous du café ?

B □ Le café m'empêche de dormir.

Suivant que le contexte intègre le fait que B souhaite dormir tôt ou, au contraire, qu'il souhaite veiller, la réponse de B sera interprétée comme négative ou comme positive, alors que la proposition exprimée est la même. On n'a pas ici enrichissement de la forme logique, mais implication.

Les processus inférentiels mis en jeu dans l'interprétation des énoncés supposent que l'énoncé (sa forme logique livrée par l'interprétation linguistique) et les propositions dans le contexte sont les prémisses du raisonnement qui livrera une ou plusieurs conclusions et produira divers effets. La constitution du contexte, aussi bien que l'arrêt du processus inférentiel, dépendent du principe de pertinence qui suppose que chaque énoncé suscite une attente de pertinence. La pertinence étant un problème d'équilibre entre effets et efforts, les informations qui entrent dans le contexte sont les plus accessibles (les moins coûteuses), et le processus d'interprétation s'arrête lorsque les effets obtenus suffisent à compenser les efforts de traitement.

Si les énoncés suscitent une attente de pertinence, c'est qu'ils sont un exemple de communication ostensive-inférentielle, c'est-à-dire d'une communication qui se manifeste comme telle et qui est interprétée via un processus inférentiel. Dès lors que le locuteur manifeste son intention de communiquer quelque chose à son interlocuteur, c'est-à-dire de mobiliser

l'attention de cet interlocuteur, son acte de communication suppose qu'il est suffisamment pertinent pour l'interlocuteur, c'est-à-dire pour que la mobilisation de son attention en vaille la peine.

Plus précisément, tout acte de communication ostensive-inférentielle repose sur une double intention□

Intention informative□ Le locuteur a l'intention de rendre manifeste (plus manifeste) à son interlocuteur un ensemble d'assomptions {I}.

Intention communicative□ Le locuteur a l'intention de rendre manifeste (plus manifeste) à son interlocuteur qu'il a cette intention informative.

La double intentionnalité qui est au centre de la notion de communication ostensive-inférentielle et au centre de la théorie de la pertinence implique le recours à la stratégie de l'interprète, que l'on peut définir de la façon suivante□

La stratégie de l'interprète

La stratégie de l'interprète consiste pour un individu à prédire le comportement d'autres individus⁹ à partir de deux prémisses simples□

1. Les autres individus sont des agents rationnels.
2. Ils sont dotés de croyances, de désirs et d'autres états mentaux.

La rationalité est donc au centre de la stratégie de l'interprète et la stratégie de l'interprète repose de façon évidente sur le principe de charité (cf. Davidson 1984)□

Principe de charité□

Le locuteur est rationnel□

1. ses raisonnements sont valides, c'est-à-dire qu'il applique les lois de base de la logique que sont le principe du tiers-exclu et la loi de non-contradiction□□
2. il dit ce qu'il croit être vrai¹⁰.

⁹ On notera que nous ne donnons ici une définition de la stratégie de l'interprète que relativement aux individus, mais, comme le remarque justement Dennett, on applique couramment cette stratégie à des objets.

De même que la double intentionnalité vaut pour l'énoncé, elle vaut pour le discours. On peut donner du discours la définition suivante¹⁰

Définition du *discours*

Un discours est une suite non arbitraire d'énoncés.

On remarquera que, dans notre optique, la non-arbitrarité du discours ne découle pas d'une hypothétique structure, mais tout simplement du fait que le discours, comme l'énoncé, est un acte de communication ostensive-inférentielle. Ce qui, dès lors, retire tout caractère arbitraire à la séquence d'énoncés qu'est un discours donné, c'est que, parallèlement aux intentions informatives et communicatives que le locuteur a pour chaque énoncé qu'il produit, il a aussi pour l'ensemble de ses énoncés une intention informative et une intention communicative. En d'autres termes, à côté des intentions informative et communicative locale (au niveau de l'énoncé), il y a des intentions informative et communicative globale (au niveau du discours). C'est le but de l'interlocuteur de récupérer cette intention informative globale et, pour ce faire, il s'appuie sur les intentions informatives locales qu'il tire de l'interprétation des énoncés successifs. Il construit une hypothèse sur l'intention informative globale du locuteur et cette hypothèse est modifiée, voire remplacée, au fur et à mesure de l'interprétation. C'est pour cette raison, que la pragmatique du discours n'est pas une théorie incrémentale, mais une théorie dynamique¹¹ il n'y a pas simple ajout de nouvelles informations aux informations anciennes, comme ce serait le cas dans une théorie incrémentale. Enfin, la construction de l'hypothèse sur l'intention informative globale du locuteur passe par les mêmes processus

¹⁰ Le principe de charité met en évidence les deux volets de la rationalité, i.e. la validité des raisonnements et l'évaluation vériconditionnelle des propositions. On remarquera que le principe de charité peut être remis en cause sur un des deux points sans l'être sur l'autre, comme le montre la fiction : dans la fiction, le lecteur ne s'attend pas à ce que l'auteur lui communique soit vrai, mais il s'attend à ce que les raisonnements - ceux qu'on lui décrit, aussi bien que ceux que l'interprétation de la fiction nécessite¹² soient valides. Il peut se faire que cette seconde condition ne soit pas remplie, mais ce n'est pas une réalité générale (c'est le problème des fictions inconsistantes).

inférentiels que l'interprétation des énoncés et met en jeu le principe de pertinence, la stratégie de l'interprète et le principe de charité □ **il n'y a de processus spécifiques à l'interprétation des discours.**

Nous allons maintenant voir quelles sont les spécificités de la pragmatique du discours relativement au problème de l'évaluation de la qualité des textes.

3. *L'évaluation de la qualité des textes*

Les textes sont une sorte particulière de discours et, à ce titre, ils ressortissent à la pragmatique du discours. Dans la mesure où la pragmatique du discours se veut une alternative à l'ANALYSE DE DISCOURS, on peut prévoir qu'elle abordera différemment le problème de l'évaluation de la qualité des textes. On peut d'abord s'interroger sur l'importance de cette problématique □ en quoi l'évaluation de la qualité des textes est-elle un problème scientifique ?

La réponse à cette question fournit une nouvelle illustration de la différence fondamentale entre la pragmatique du discours et l'ANALYSE DE DISCOURS. Si l'on peut s'accorder sur l'importance **pédagogique** de l'évaluation des textes¹¹, il nous semble que l'ANALYSE DE DISCOURS et la pragmatique du discours ne peuvent partager le même point de vue sur cette question □

- 1) l'ANALYSE DE DISCOURS dira que l'on peut fournir des critères **scientifiques** (basés sur la **forme** du DISCOURS) □ qui permettront une évaluation **objective** des textes □
- 2) la pragmatique du discours dira que l'on peut seulement expliquer *a posteriori* telle ou telle évaluation, mais que l'évaluation ne peut être basée sur des critères formels, pour deux raisons :

l'évaluation dépend des attentes du lecteur □ elle n'est donc pas uniforme de lecteur à lecteur et ne peut, dans cette mesure, dépendre de critères formels par définition immuables □

¹¹ Au sens où c'est cette évaluation qui peut permettre de mettre en place des stratégies réparatrices dans l'enseignement des langues, qu'elles soient premières ou secondes.

si le discours n'est pas une unité avec sa propre structure, il n'y a pas de forme standard pour le discours et pas d'évaluation comparable à ce qu'est la grammaticalité pour la syntaxe.

En d'autres termes, l'ANALYSE DE DISCOURS prétend pouvoir fonder scientifiquement l'évaluation des textes sur des critères précis, et prétend, de ce fait, fournir des stratégies d'apprentissage, ces stratégies portant précisément sur les critères en question¹². Ainsi, elle prétend qu'il est possible de fonder scientifiquement un discours normatif sur la langue. Par contre, la pragmatique du discours n'a rien à dire de normatif sur la qualité d'un texte ou d'un discours. Mais elle peut expliquer *a posteriori* des évaluations subjectives.

Reprenons la notion de COHERENCE. Elle a été utilisée en ANALYSE DE DISCOURS comme l'analogie discursif de la notion syntaxique de grammaticalité. Là où la syntaxe définit la phrase comme une suite **grammaticale** de morphèmes, l'ANALYSE DE DISCOURS¹³ définit le DISCOURS comme une suite **COHERENTE** de phrases¹⁴. Dès lors, la tâche de la syntaxe est de dégager les règles qui régissent la grammaticalité des phrases et celle de l'ANALYSE DE DISCOURS est de dégager les règles qui régissent la COHERENCE des DISCOURS. Ces REGLES DISCURSIVES peuvent alors servir de critères permettant l'évaluation scientifique de la qualité des textes – ce sont elles que l'on doit apprendre aux élèves lorsque leurs productions sont déficientes. Reste un problème – hors les MARQUES DE LA COHESION, dont la présence ne suffit manifestement pas à rendre un texte

¹² On retrouve par exemple souvent la vieille idée de l'ANALYSE DE DISCOURS selon laquelle la COHERENCE d'un DISCOURS dépend de la présence, dans ce discours, de MARQUES DE LA COHESION (anaphores discursives, ellipses, connecteurs, temps verbaux). L'incapacité de l'ANALYSE DE DISCOURS à donner une définition de la COHERENCE indépendante de celle du DISCOURS et dépendante de la notion de MARQUES DE COHESION a été fréquemment dénoncée (cf. Moeschler 1989, 1994, Reboul 1997, Reboul & Moeschler 1998, entre autres).

¹³ Qui s'est largement constituée sur une analogie avec la syntaxe.

¹⁴ Et non, comme nous le faisons, comme une suite non-arbitraire d'énoncés.

COHERENT, L'ANALYSE DE DISCOURS a totalement échoué à proposer ne serait-ce qu'une REGLE DISCURSIVE convaincante.

La pragmatique du discours ne s'appuie pas sur la notion de cohérence comme une notion théorique qui serait justifiée par la forme du discours. Elle ne reconnaît aucune de ces notions, DISCOURS, COHERENCE, MARQUES DE LA COHESION, REGLES DISCURSIVES, STRUCTURE DU DISCOURS, etc., comme une notion théorique. Par contre, elle ne nie pas l'existence de jugements spontanés, intuitifs et pré-théoriques de cohérence¹⁵ mais, plutôt que d'essayer de fonder une théorie scientifique sur ces jugements de cohérence ou de leur postuler un quelconque caractère explicatif, elle pense qu'ils sont en quête d'une explication.

Cette explication, selon nous, repose tout à la fois sur la stratégie de l'interprète, sur la double intentionnalité et sur la différence entre intentions locales et intentions globales. La règle est simple¹⁶

Les jugements de cohérence

1. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus il est facile, étant donné un texte, de faire une hypothèse sur l'intention informative globale du locuteur, plus le jugement de cohérence porté sur ce texte sera positif.
2. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus l'intention informative globale que l'on attribue au locuteur est riche et complexe, plus le jugement de cohérence porté sur ce texte sera positif.

En d'autres termes, là où, pour L'ANALYSE DE DISCOURS, l'évaluation d'un texte peut être objective et repose sur d'hypothétiques critères formels, pour la pragmatique du discours, l'évaluation d'un texte ne peut être objective et dépend tout à la fois du contenu du texte et de l'accessibilité de ce contenu.

On remarquera par ailleurs que les attentes ne sont pas les mêmes selon le discours considéré¹⁷ on n'attend pas d'une conversation de fin de soirée qu'elle soit aussi riche qu'un débat politique¹⁵ et, en ce qui concerne les textes, on n'attend pas autant de la rédaction d'un élève de douze ans que de la dissertation d'un bachelier, du travail de DES d'un doctorant que d'un article

¹⁵ On remarquera que nous nous plaçons ici dans un monde utopique où le discours politique a encore un contenu... et un enjeu.

scientifique. Ces attentes dépendent largement des connaissances encyclopédiques que l'on a sur les différentes situations dans lesquelles sont produits ces discours, aussi bien que sur ceux qui les produisent. Selon l'attente que l'on a face à un discours donné, on appliquera plus ou moins largement le principe de charité.

4. *Rationalité, principe de charité et théorie de l'esprit*

La stratégie de l'interprète, dont nous rappelons la définition ci-dessous, suppose la rationalité et impose le principe de charité□

La stratégie de l'interprète

La stratégie de l'interprète consiste pour un individu à prédire le comportement d'autres individus à partir de deux prémisses simples□

1. Les autres individus sont des agents rationnels.
2. Ils sont dotés de croyances, de désirs et d'autres états mentaux.

Principe de charité□

Le locuteur est rationnel□

1. ses raisonnements sont valides, c'est-à-dire qu'il applique les lois de base de la logique que sont le principe du tiers-exclu et la loi de non-contradiction□
2. il dit ce qu'il croit être vrai.

L'existence de la stratégie de l'interprète est largement admise, mais le débat continue sur la base de cette stratégie, avec deux hypothèses en lice□

A. la stratégie de l'interprète s'appuie sur la simulation□

B. la stratégie de l'interprète s'appuie sur la théorie de l'esprit.

Il est plus facile de dire ce que n'est pas l'hypothèse de la simulation à partir d'une description de ce qu'est l'hypothèse de la théorie de l'esprit. Selon les tenants de la théorie de l'esprit (cf. Baron-Cohen 1995, Fodor 1995), la théorie de l'esprit est un corps de connaissances encyclopédiques qui correspond, *grosso modo*, à ce que l'on appelle la *psychologie populaire* (*folk psychology*). C'est l'application inférentielle des informations générales de cette théorie qui permet de prédire le comportement d'individus spécifiques. A l'encontre de

l'hypothèse de la théorie de l'esprit, la théorie de la simulation ne postule pas de corps de connaissances spécifiques. Selon elle, la prédiction du comportement d'autrui qui caractérise la stratégie de l'interprète s'explique par le fait que l'on s'imagine dans la situation (au sens large, désirs, craintes, etc. compris) d'autrui et que l'on attribue à autrui le comportement que l'on aurait dans cette situation.

Le débat quant aux bases de la stratégie de l'esprit porte sur le choix entre trois positions :

- a. l'hypothèse de la simulation☐
- b. l'hypothèse de la théorie de l'esprit☐
- c. une hypothèse mixte, qui allie simulation et théorie de l'esprit.

Nous ne trancherons pas entre la deuxième et la troisième position, mais il nous semble que la première est à écarter en ce qui concerne l'interprétation des discours. Si, comme nous le pensons, l'interprétation du discours passe nécessairement par l'attribution au locuteur d'intentions informatives locales et globales, alors elle suppose la stratégie de l'interprète. Et, pour des raisons que nous allons voir maintenant, la stratégie de l'interprète mise en oeuvre dans l'interprétation du discours ne peut reposer sur la simulation.

En effet, comme nous l'avons vu précédemment, la stratégie de l'interprète suppose la rationalité d'autrui et s'appuie sur une application plus ou moins large du principe de charité. Si les êtres humains, dans un domaine quelconque de leur activité, font systématiquement preuve d'irrationalité, alors la stratégie de l'interprète, si elle s'appuyait sur la simulation, devrait pouvoir le prévoir. Or, des expériences semblent montrer que ce n'est pas le cas (cf. Nichols et al. 1996). Mais il y a plus. On pourrait défendre une stratégie de l'interprète basée sur la simulation dans la pure optique de la prévision du comportement. Elle paraît plus difficile à défendre lorsque ce qui est recherchée, c'est une interprétation rétroactive de ce comportement et, qui plus est, une interprétation de ce comportement qui suppose l'attribution d'une intentionnalité complexe à de multiples niveaux.

Prenons un exemple☐

- (3) Oserai-je raconter l'anecdote que l'on m'a confiée en prenant le frais à l'ombre du mur d'un cimetière dans une pièce de luzerne à la verdure charmante? Pourquoi pas? Je suis déjà déshonoré comme disant des vérités qui choquent la mode de 1838.

Le curé n'était point vieux; la servante était jolie ; on jasait, ce qui n'empêchait point un jeune homme du village voisin de faire la cour à la servante. Un jour, il cache les pincettes de la cuisine dans le lit de la servante. Quand il revint huit jours après, la servante lui dit.

«Allons, dites-moi où vous avez mis les pincettes que j'ai cherchées partout depuis votre départ. C'est là une bien mauvaise plaisanterie.»

L'amant l'embrassa, les larmes aux yeux, et s'éloigna.

(Stendhal, *Voyage dans le midi*, Divan, 115).

Pour interpréter ce petit texte de Stendhal, le lecteur doit construire une hypothèse sur l'intention globale de Stendhal, dont le premier paragraphe ne peut lui laisser grand doute quant au fait qu'il a l'intention de raconter une anecdote scandaleuse. Tout le texte est écrit de manière à autoriser et à encourager l'inférence finale quant aux relations entre le curé et la servante. On remarquera que cette inférence ne dépend pas du paragraphe introducteur, mais bel et bien du récit lui-même. Ce que fait le paragraphe introducteur, c'est justifier une hypothèse sur l'intention globale de Stendhal.

- (4) Stendhal veut raconter une anecdote scandaleuse sur les relations entre le curé et sa servante. Le récit de la farce que le soupirant du village voisin fait à la servante sert uniquement à justifier l'inférence sur l'existence de relations de ce type.

Cette hypothèse peut difficilement s'appuyer sur la simulation; si Stendhal veut raconter une anecdote scandaleuse, et même s'il veut raconter une anecdote scandaleuse sur le curé et la servante, il a de multiples façons de le faire¹⁶. Ce qui est jeu ici, ce n'est pas un pur processus d'anticipation, mais bien un processus rétroactif qui nourrit occasionnellement un processus

¹⁶ Il pourrait, par exemple, raconter le début des relations amoureuses entre le curé et la servante.

d'anticipation¹⁷. Ce processus rétroactif n'est pas incrémental et il est difficile de voir comment il pourrait ne pas l'être dans l'hypothèse de la simulation. Nous penchons donc clairement pour l'hypothèse de la théorie de l'esprit, mais on remarquera que rien, dans notre approche de l'interprétation du discours, ne serait contredit par la démonstration que la stratégie de l'interprète s'appuie sur la théorie de la simulation et que la théorie de la simulation peut permettre une interprétation rétroactive et non incrémentale.

Nous allons maintenant en venir au type de problème que soulèvent les enseignants dans leur évaluation de la qualité des textes.

5. Types de problèmes soulevés par les enseignants

Très grossièrement, les enseignants soulèvent deux grandes familles de problème □ des problèmes essentiellement liés à la correction linguistique, comme le choix des termes employés, la syntaxe des phrases ou la concordance des temps, et des problèmes liés à l'organisation du texte. Examinons les exemples suivants¹⁸ (où les corrections du professeur sont indiquées entre crochets et ses remarques en italiques) □

- (5) J'ai prévu des boissons et des gâteaux [mais] Chacun peut ~~amener~~ [apporter] ses CD préférés.
- (6) ~~L'incident de l'ordinateur a commencé où j'ai voulu~~ [*phrase incorrecte*] remettre la manette pour une simulation de vol.
- (7) Nous avons mis au moins une heure pour [que] tout ~~remettre normalement~~ [*redevienne normal / Répétition mis/remettre*]
- (8) J'aime l'ordinateur parce que c'est le seul jeu ~~auquel on peut jouer quand on s'ennuie~~ [qui vous distrait de l'ennui].
- (9) Le moteur démarra et ma mère a eu[t] [*ne mélange pas le passé simple et le passé composé*] juste le temps de se retirer alors que la voiture partait.

¹⁷ Cf. la notion d'*hypothèse anticipatoire* in Reboul (1992), Reboul & Moeschler (1998).

¹⁸ Tirés des rédactions d'un élève de 5° (12/13 ans).

- (10) La tour ronde ~~était~~ [est] assez haute, toute ronde, ~~et avait~~ [avec] un toit ~~de couleur verte~~ [vert]. Elle ~~était~~ [et apparaît] derrière des peupliers. Le ciel était bleu et on entendait les cris des enfants, le TGV passer et les oiseaux chanter [à *mettre avant*].

En (5), le professeur propose de substituer *apporter* à *amener*. Il propose aussi l'insertion du connecteur *mais*. En (6), la remarque porte sur la correction syntaxique de la phrase. En (7), de façon classique (et un peu abusive dans ce cas spécifique, nous semble-t-il), c'est une répétition qui est stigmatisée. En (8), le professeur propose sa propre version de la phrase, de façon un peu arbitraire, l'élève ayant produit une phrase acceptable et la version professorale n'étant pas notablement meilleure. En (9), la remarque porte sur la constance dans l'usage des temps du récit. En (10), le professeur substitue le présent à l'imparfait, détruisant ainsi le tour stylistique que constitue la représentation du point de vue – le passage original était au style indirect libre. Le commentaire sur l'ensemble de cette rédaction (qui avait pour sujet – description d'un paysage) est le suivant – « Pourquoi employer l'imparfait ? (Tu dois écouter les consignes)... ».

La plupart de ces commentaires portent sur des points de détail. Le seul qui ait trait au discours dans son ensemble, la substitution du présent à l'imparfait dans l'exemple (10), paraît reposer sur un malentendu – le professeur n'a pas compris que l'élève fait la description du paysage en adoptant le point de vue de l'individu qui est supposé le percevoir. Qui plus est, toujours dans l'exemple (10), on ne voit pas en quoi inverser l'ordre de ce passage (en commençant par *Le ciel était bleu...*) constitue une amélioration. On peut supposer que cette suggestion repose sur l'idée selon laquelle il faut commencer par le général avant d'en arriver au particulier.

En bref, les commentaires du professeur, s'ils sont utiles lorsqu'ils portent sur des problèmes de correction linguistique (cf. (5) ou (6)), paraissent triviaux ou contestables lorsqu'ils dépassent ce strict cadre. Ils ne semblent pas s'appuyer sur des critères précis. Qui plus est, le malentendu sur l'usage du style indirect libre est éclairant quant au fait que l'enseignant n'a pas cherché à comprendre ce que l'élève cherchait à faire, mais s'est contenté d'appliquer une « règle » – une description se fait au présent. On peut expliquer ce malentendu

par le fait que, dans la relation pédagogique, le professeur ne cherche pas à comprendre l'intention globale de l'élève (qui, dans ce cas précis, consiste à faire une description d'un paysage **du point de vue** d'un spectateur) mais part du principe que cette intention se réduit au sujet de la rédaction. Cette attitude, en elle-même regrettable, explique le relatif manque d'intérêt des remarques du professeur.

6. *Pragmatique du discours et contenu vs. ANALYSE DE DISCOURS et forme*

Comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, les remarques du professeur semblent purement formelles – soit elles portent sur des problèmes de choix de vocabulaire ou de correction syntaxique, soit elles s'appuient sur de pseudo-règles¹⁹ qui, si elles étaient toujours respectées, auraient pour unique effet de standardiser le discours. On remarquera d'ailleurs que toutes les applications pédagogiques liées à l'ANALYSE DE DISCOURS tendent vers cette standardisation, ce qui se comprend si l'on considère que l'ANALYSE DE DISCOURS suppose qu'il y a des structures et des règles objectives derrière la production des DISCOURS.

Est-ce à dire que nous rejetons la possibilité d'évaluer les textes ou que nous rejetons la possibilité d'expliquer ou de justifier ces évaluations? On se souviendra que nous pensons qu'il ne peut pas y avoir d'évaluation objective basée sur des critères scientifiques. Pour autant, il y a des évaluations et ces évaluations ne sont pas arbitraires, comme nous allons le voir à partir de quelques exemples.

- (11) Et puis, j'ai toujours aimé la géographie. Le dernier professeur que j'ai eu dans cette discipline était le Pr. Auguste A. Ses yeux étaient noirs. J'aime aussi les yeux noirs. Il y a aussi des yeux bleus et des gris et d'autres sortes encore. J'ai entendu dire que les serpents ont les yeux verts. Tout le monde a des yeux. Il y en a aussi qui sont aveugles. Ces aveugles sont guidés par un garçon. Ça doit être terrible de ne pas pouvoir voir. Il y a des gens qui ne peuvent pas voir et

¹⁹ Du type : «une description se fait au présent» ou «On ne décrit pas une succession d'événements à l'imparfait».

qui, en plus, ne peuvent pas entendre. J'en connais certains qui entendent trop. Il y a beaucoup de gens malades au Burgholzi on les appelle les patients.

- (12) J'aimais les lourdes portes en chêne de la chapelle de l'école, les planchers polis, les hauts vitraux. J'aimais son odeur et les arbres dans la cour de l'école. J'aimais les beignets à la crème à la récréation et j'aimais *les cheveux d'Elizabeth*. J'aimais mon badge métallique d'écolière qui était cousu sur mon blazer. (...) Mais un jour je me suis assise sur le siège à côté d'une grande fille qui s'appelait *Elizabeth*.
- (13) Les autres enfants commencèrent à appeler ces deux enfants «Zombie». Ces deux enfants n'étaient pas agressifs (...) Je regardais les autres enfants devenir violents avec ces deux enfants...²⁰.

Les jugements que l'on peut porter sur ces trois exemples sont probablement négatifs, bien qu'ils ne soient pas uniformes en ce qui concerne (11), il ne semble pas faire de doute que (11) soit un exemple incohérent (12) et (13) manifestent un autre phénomène, la mauvaise gestion du choix des expressions référentielles. Ces jugements ne s'appuient pas sur des données formelles précises ou sur des règles propres au discours et dont le respect suffirait à assurer la cohérence dans le cas de (11), on peut expliquer le jugement d'incohérence par l'impossibilité qu'il y a à construire une hypothèse sur l'intention globale du locuteur. Dans le cas de (12), le choix de l'expression *les cheveux d'Elizabeth*, alors que l'individu en question n'a pas été introduit et qu'on commence à en parler sérieusement une page plus loin, laisse l'interprétation de l'expression en suspens. Dans le cas de (13), la répétition du même SN démonstratif *ces deux enfants* nécessite des efforts d'interprétation que l'usage d'un simple pronom personnel pluriel aurait suffi à éviter.

En d'autres termes, si les exemples (11), (12) et (13) ne sont pas jugés satisfaisants, c'est soit parce qu'ils alourdissent le coût de traitement de l'énoncé ((12) et (13)), soit parce que l'intention globale est impossible à récupérer. Tout

²⁰ L'exemple (11) est tiré de Frith (1996, 129) qui l'emprunte lui-même à Bleuler (1987). L'exemple (12) est tiré de l'autobiographie d'une jeune femme autiste (Williams 1992, 18-19), comme l'exemple (13) (*Ibid.*, 43) et nous les traduisons de l'anglais.

ceci peut amener à une conclusion générale en dehors des problèmes réellement formels, comme la correction syntaxique, ou normatifs, comme le choix du vocabulaire (*ramener/rapporter*), les problèmes d'organisation du discours ont à voir avec la gestion des informations, le problème de l'élève étant alors de fournir les informations nécessaires à la récupération de ses intentions informatives locales et globales, ce qui suppose qu'il soit capable d'évaluer correctement de quelles informations son lecteur dispose sur la base de celles qu'il lui a fournies et des inférences possibles. De ce point de vue, les exemples (12) et (13) sont éclairants dans la mesure où cette capacité est directement liée à la théorie de l'esprit. Or, Dona Williams, qui a écrit le texte d'où sont tirés ces deux exemples, est une jeune femme autiste et l'hypothèse la plus couramment acceptée à l'heure actuelle sur les autistes, c'est que leur pathologie repose précisément sur une absence de théorie de l'esprit.

Au-delà, gérer les informations et le moment de les donner, c'est, étant donné l'intention globale que l'on a, planifier ses énoncés successifs. C'est ici l'exemple (11) qui est intéressant, dans la mesure où ce texte a été produit par un schizophrène et où une des hypothèses possibles sur la schizophrénie, c'est que les schizophrènes ont des capacités de planification très réduites parce qu'ils sont incapables de se représenter à eux-mêmes leur propre activité (cf. Frith 1996, Duprati et al. 1997).

7. Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé tout à la fois de présenter un nouveau modèle pragmatique de l'interprétation du discours, qui se veut une alternative radicale à l'ANALYSE DE DISCOURS, et de tirer les conséquences de ce modèle en ce qui concerne l'évaluation des textes. Nous pensons, ce faisant, avoir répondu à la plupart des questions soulevées dans le texte de présentation des objectifs du 7^e colloque de pragmatique de Genève. Nous allons maintenant les reprendre et rappeler les réponses données dans le corps du texte.

- 1) «Le discours écrit : qualité(s), spécificités et acquisitions»

Nous voudrions d'abord éclaircir un point qui n'est pas purement terminologique : celui de la soi-disant distinction entre un langage oral et un langage écrit, chacun ayant, notamment, sa propre

syntaxe. Selon nous, il n'y a pas de distinction à faire entre langage oral et langage écrit, pas plus qu'il n'y a de syntaxe de l'écrit et de syntaxe de l'oral – plutôt, il y a des attentes différentes entre l'interlocuteur d'un discours oral et le lecteur d'un discours écrit. Cette différence d'attente tient au fait que l'écrit permet davantage que l'oral une gestion appropriée de la dépendance entre l'intention informative globale pour l'ensemble du texte et les intentions informatives locales propres aux énoncés successifs.

- 2) « Toute production de texte engage empiriquement un certain type d'appréhension qualitative du discours en train de se faire... »

Nous avons répondu à cette question au § 6. La production d'un discours, qu'il s'agisse d'écrit ou d'oral, si elle engage effectivement une intention informative globale²¹, implique une certaine planification qui suppose que le producteur du discours en question est capable tout à la fois d'évaluer les informations qu'il a déjà données par rapport à celles qu'il lui reste à donner et d'attribuer à son interlocuteur ou à un lecteur idéal des croyances tirées de ces informations ou d'inférences à partir de ces informations.

- 3) « La question de la qualité du discours écrit peut être vue comme une question éminemment **pragmatique** »

Selon nous, le problème de l'interprétation des discours est un problème de pragmatique et l'ANALYSE DE DISCOURS est un programme de recherche en déshérence. Dès lors, l'évaluation des discours ne relève pas de critères scientifiques permettant un jugement objectif et livrant des stratégies réparatrices simples portant sur de purs éléments formels. Pour autant, l'évaluation des discours, si elle n'est pas le fruit d'un processus scientifique

²¹ Cf. Reboul & Moeschler (1998), pour une comparaison des discours (conversation de fin de soirée, débat politique, discours, etc.) quant à l'attribution d'une intention globale.

objectif, n'est pas arbitraire et peut s'expliquer scientifiquement par la difficulté à récupérer l'intention globale du locuteur. Les stratégies réparatrices devraient consister à inciter les élèves, **étant donné leur intention informative globale**, à rechercher, **dans chaque cas particulier**, la meilleure stratégie de gestion de l'information, plutôt que de chercher à leur inculquer des routines textuelles dont le moins que l'on puisse dire est que leur efficacité reste à démontrer.

- 4) «Il y aurait, ainsi, un niveau qualitatif «inférieur» commun, affaire de partage de normes, lieu de prescriptibilité et d'apprentissage, et un niveau «supérieur», lieu d'une qualité singulière, non commune, et remarquable».

Si ce que cette phrase signifie, c'est qu'il y a des textes extraordinaires et des textes qui le sont moins, c'est bien évidemment trivialement vrai. Pour autant, il ne nous semble pas que l'on puisse séparer deux niveaux de façon discrète. Il y a plutôt un continuum qui va de textes jugés «extraordinaires» par un individu ou par une communauté à des textes ou des discours difficiles à interpréter, comme l'exemple (11). Ce continuum s'explique, non par le partage de normes (hors celles de la correction syntaxique), mais par le fait que les textes «extraordinaires» livrent des intentions informatives globales plus accessibles (parfois), mais infiniment plus riches et plus complexes que celles des textes ordinaires.

Ainsi, nous espérons être restés dans le sujet et nous être référés expressément aux questions soulevées par le Colloque...

Bibliographie

- Baron-Cohen, S. (1995), *Mindblindness. An Essay on Autism and Theory of Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Bleuler, E. (1987), «Dementia Praecox or the group of schizophrenias», in Cutting, J. & Shepherd, M. (eds), *The clinical routes of the schizophrenia concept*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Davidson, D. (1984), *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford, Clarendon Press.
- Dennett, D.C. (1990), *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, Paris, Gallimard.
- Duprati, E., Franck, N., Georgieff, N., Proust, J., Pacherie, E., Dalery, J. & Jeannerod, M. (1997), «Looking for the agent: an investigation into consciousness of action and self-consciousness in schizophrenic patients», *Cognition* 65, 71-86.
- Fodor, J. (1995), «A Theory of the Child's Theory of Mind, in Davies, M. & Stone, T. (eds), *Mental Simulation. Evaluations and Applications*, Oxford, Basil Blackwell.
- Frith, C.D. (1996), *Neuropsychologie cognitive de la schyzophrénie*, Paris, PUF.
- Moeschler, J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- Moeschler, J. (1994), «Structure et interprétabilité des textes argumentatifs», *Pratiques* 84, 93-111.
- Nichols, S., Stich, S., Leslie, A. & Klein, D. (1996), «Varieties of off-line simulation», in Carruthers, P. & Smith, P.K. (eds), *Theories of theories of mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 39-74.
- Reboul, A. (1992), *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Reboul, A. (1997), «(In)cohérence et anaphore – mythes et réalités», in de Mulder, W., Tasmowski-De Ryck, L. & Veters, C. (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Williams, D. (1992), *Nobody Nowhere*, London, Corgy Books.